

PV de l'AG Constitutive de QueerSpi

ORDRE DU JOUR DE L'AG CONSTITUTIVE (réunion du cercle de décision ordinaire)

Dans les locaux de Village Mosaïque, Église Méthodiste Unie, Lausanne.

- 1) Accueil et bienvenue (liste d'excusé·e·s, liste de présences)
- 2) Appel des membres participant·e·s (physiques ou morales) et des sympathisant·e·s
- 3) Présentation et Approbation de l'ODJ par consentement
- 4) Rappels des principes de gouvernance horizontale
- 5) Présentation des buts de l'association
- 6) Vote des statuts par consentement**
- 7) Signature du Statuts des membres et de la Raison d'Être et de la Charte
- 8) Détermination des rôles utiles à l'Association
- 9) Nomination du comité des rôles par élection sans candidat**
- 10) Comptes :
 - a. Fixation d'une éventuelle cotisation et de son montant
 - b. Élection de l'organe de vérification/contrôle des comptes
 - c. Prendre connaissance et voter le budget de l'année prochaine
- 11) Divers

Procès-Verbal

Accueil et bienvenue (liste d'excusé·e·s, liste de présences)

Andrea Coduri donne la bienvenue aux participant·e·s et se réjouit de la création de l'association.

Appel des membres participant·e·s (physiques ou morales) et des sympathisant·e·s

Présences :

- a. Thibault Leuthold
- b. Erika Stalcup
- c. Andrea Coduri

Excusé·e·s : Kevin Richards

Présentation et Approbation de l'ODJ par consentement

L'ODJ est approuvé par les personnes présentes par consentement.

Rappels des principes de gouvernance horizontale

Andrea Coduri rappelle les principes de base de la gouvernance horizontale :

- **Tour de météo**
- **Présentation d'informations** (tour de compréhension, tour de réaction)
- **Présentation et prise de décisions** (tour de compréhension, tour de réaction, tour de bonification, tour d'oppositions/objections/vivre avec)
- **Tour de tensions** (présentation de la tension, tour de compréhension, présentation de la résolution, tour de réaction, tour de bonification, tour d'objection)

- **Élection sans candidats** (présentation du mandat, tâches attendues, qualités et compétences, vote consultatif par écrit, dépouillement argumenté (pourquoi j'ai choisi cette personne), report des voix, présentation d'une proposition de la part de la facilitatrice, tour d'objections, écoute et intégration des objections)
- **Ordre du jour participatif** (en ligne, éditable)
- **Objections valides** (risque identifiable, contraire à la raison d'être, conséquence néfaste directe, risque factuel ou irrémédiable, désengagement personnel, impact sur un de mes rôles) et invalides (hors sujet-problème existant avant, ingérence-pas directement concerné, préférence-peut vivre avec, prédiction-peur non fondée et risque mineur, meilleure idée-pourrait être mieux)

Présentation des buts de l'association

Les buts de l'association sont présentés et lus depuis les statuts.

L'association et les membres œuvrent en toute occasion dans le sens de la raison d'être de l'association :

- Notre association naît de l'impérative nécessité de transformer l'expérience douloureuse de l'exclusion (vécue notamment par les personnes queer dans les espaces spirituels, religieux et de foi) en une force d'émancipation et de vie.
- Inspirée par des parcours marqués par l'intolérance, l'oppression, l'ostracisme et le rejet, notre démarche s'inscrit dans la conviction que l'amour, la justice et la lutte pour l'inclusivité sont les fondements indispensables d'une vie spirituelle et humaine épanouie.
- Nous voulons être pour le monde un phare d'espérance et d'amour, un lieu d'inspiration et de dialogue où chaque personne puisse trouver le désir de grandir, la force de se relever et se révéler, et ainsi cultiver une vie spirituelle vivante, inclusive et authentique ancrée dans une foi personnelle, profonde et réfléchie.
- *Nous incarnons une vie spirituelle scintillante qui, en se nourrissant d'une ouverture œcuménique et interreligieuse, accueille chaleureusement toute personne en quête de sens, tout en portant un soin particulier à la richesse de la tradition locale (majoritairement chrétienne¹).*
- *Notre aspiration est d'être ce point de rencontre universel, un espace où la diversité des croyances se conjugue avec la quête d'une **spiritualité ouverte et inclusive**, pour construire ensemble un avenir empreint de justice, de bienveillance et d'unité.*
- *Notre association se veut le creuset d'un accueil inconditionnel et d'une écoute bienveillante pour toutes les personnes queer en quête de sens confrontées aux discriminations et aux abus au sein des milieux religieux, ecclésiaux et sociétaux.*

L'association refuse tout type de discrimination de n'importe quel ordre : religieux, politique ou toute autre discrimination homophobe, transphobe, biphobe, queerphobe, sexiste, raciste (notamment islamophobe et antisemite), validiste, classiste.

Son but est non lucratif.

Pour cheminer vers sa raison d'être, l'association se donne les intentions et objectifs suivant-e-s :

- a) L'**inclusivité LGBTQ+** est **présente** et **visible** au sein des **espaces spirituels et religieux**.
- b) La **spiritualité inclusive** est **visible** et **accessible** dans les **espaces queer**.
- c) Des dispositifs de **présence, d'écoute et d'accompagnement collectifs et individuels** sont à disposition des personnes queers en quête de sens, spirituelles ou religieuses et favorisent leur **épanouissement**.
- d) Les personnes queer en quête de sens, spirituelles ou religieuses peuvent se **rencontrer** et **partager**.
- e) Des **indicateurs de discrimination** (queerphobe) ou **abus** (spirituels) sont disponibles pour tout-e professionnel-le et leur permettent de détecter et prendre en charge les victimes d'abus (spirituels).
- f) Les acteurices religieux, institutionnels (étatiques ou non) et associatifs sont **formées** et **outillées** sur la spiritualité inclusive et sur l'inclusivité LGBTQ+.
- g) L'association fonctionne avec un **mode de gouvernance partagée** (sauf exceptions prévues dans ces statuts), dans lequel chaque membre possède le même pouvoir de décision.

Pour atteindre ses intentions et ses objectifs, l'association se propose de les décliner en actions concrètes à entreprendre, spécifiées dans l'annexe 2.

L'association est indépendante mais entretient des liens d'amitié avec les institutions religieuses et spirituelles du Canton de Vaud qui veulent s'engager dans un processus d'inclusivité et d'accueil inconditionnel de toute diversité. Les membres favorisent notamment des liens avec l'EERV, l'Eglise Méthodiste Unie, l'Eglise Anglicane, Scots Kirk, l'Eglise Catholique Chrétienne, l'ECVD, la Synagogue Libérale de Genève et l'Aumônerie musulmane.

QueerSpi peut soutenir tout projet inclusif dans les espaces spirituels / religieux (p.ex. Eglise inclusive/À Bras Ouverts/Comité inclusivités LGBTQ+ ; Arc-en-Ciel ; Antenne LGBTI ; ...) et tout projet de sens/spirituel dans les espaces queer communautaires.

¹ Mais aussi musulmane, juive, bouddhiste, bahaïste, indouiste, taoïste, néo-chamaniste, spiritualiste, ésotériste, NMR.

Après la présentation des buts, nous discutons de la possibilité que l'Association devienne : une fédération d'associations queer spirituelles romande ou suisse, une association interreligieuse ou une association œcuménique locale. Après discussion, nous comprenons que pour le moment il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans le choix du type d'association, puisque les statuts permettent une ouverture à tout type de format et que ce format sera décidé en accord avec les futurs membres de l'association. Cela sera donc décidé le moment venu avec les personnes et institutions membres.

Vote des statuts par consentement

Les statuts ayant été lus article par article, **ils sont acceptés à l'unanimité par consentement.**

Signature du Statuts des membres, de la Raison d'Être et de la Charte

Andrea, Erika et Thibault signent les Statuts des membres, la Raison d'être et la Charte.

Détermination des rôles utiles à l'Association

Lors d'un partage horizontal, le cercle de décision (AG) constitutif arrête ces quatre rôles utiles à la gestion de l'association à attribuer au comité des rôles :

1. Administration (trésorerie et secrétariat + informatique)
2. Représentant (présidence et coordination)
3. Membre de comité
4. Vérification des comptes

Nomination du comité des rôles par élection sans candidat

Pendant un partage horizontal, le cercle de décision (AG) constitutif élit à l'unanimité par consentement :

- **Thibault Leuthold** au rôle de **Représentant** (présidence)
- **Andrea Coduri** au rôle de **Admin** (trésorerie et secrétariat + informatique)
- **Erika Stalcup** au rôle de **Membre de comité**

Comptes :

Fixation d'une éventuelle cotisation et de son montant

Le cercle de décision fixe les cotisations suivantes :

- Cotisation « bas salaire » : 20.- / an (un peu + de 1.- par mois)
- Cotisation « Standard – Moyenne » : 60.- / an (5.- par mois)
- Cotisation de « Soutien » : 100.- et + / an (8.- et + par mois)

La cotisation « bas salaire » ne nécessite pas d'explication ou justification. Pour les personnes pour qui la cotisation minimale serait trop haute, la trésorerie reste disponible pour discuter d'autres formes de paiement de la cotisation. Le cercle de décision incite les personnes qui ont la possibilité de payer la cotisation standard ou de soutien.

Cotisation institutionnelle en fonction du nombre de membres :

Pour les institutions, la cotisation est prélevée sur la base du nombre de membres officiel, c'est-à-dire inscrits à leur association/groupe :

- Moins de 50 membres officiel·le·s : 100.- / an
- Plus de 50 membres officiel·le·s : 250.- et plus / an

Les institutions qui veulent payer plus que la cotisation minimale, sont les bienvenues !

Élection de l'organe de vérification/contrôle des comptes

Le cercle de décision élit **Thibault Leuthold** comme vérificateur des comptes de l'association.

Prendre connaissance et voter le budget de l'année prochaine

Le budget pour l'association sera présenté lors de la prochaine réunion d'assemblée du cercle de décision pour laisser la possibilité à l'association de se développer quelques mois et évaluer les besoins au fur et à mesure.

Divers

Pas de divers, la séance termine à 20h.

Pour QueerSpi :

Andrea Coduri

Thibault Leuthold

Erika Stalcup